

Saint-Nazaire Agglomération – la CARENE

(10 communes / 127 000 habitants)

Direction Transition Ecologique et Climatique

Recrute

Un-e responsable d'unité Milieux Aquatiques, Naturels et Agricoles (H/F)

Temps complet

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (catégorie A)

Présentation de la direction transition écologique et climatique (DTEC)

Rattachée à la Direction Générale Adjointe Fabrique du Territoire Ecologique, la DTEC est une équipe dynamique d'une dizaine de collaborateurs au profil de chefs de projet rompus aux démarches participatives et transversales. Elle a la responsabilité d'élaborer, animer et coordonner la mise en œuvre de stratégies de transition écologique sur le territoire, dans une approche globale et transversale. Son action se structure autour de programmes-cadres : le plan climat-air-énergie territorial en est la pierre angulaire, et s'accompagne de stratégies environnementales (grand cycle de l'eau, biodiversité, air...), économie-circulaire, politiques agricoles et alimentaires.

Ambitions et enjeux en matière de gestion des milieux aquatiques, naturels et agricoles sur le territoire de Saint-Nazaire Agglomération

L'estuaire de la Loire, la côte maritime, les marais de Brière, présentent tous une mosaïque de milieux naturels d'une grande richesse, en matière de biodiversité, mais aussi en matière de gestion de la ressource en eau, ou encore de stockage carbone. Cependant, les effets conjugués du changement climatique, des usages et de l'occupation des sols affectent conjointement le grand cycle de l'eau (phénomène de sécheresse accrue, dégradation du marais de Brière, risques de submersion marine et d'érosion côtière...), la biodiversité (dégradation des habitats naturels, effondrement de la biodiversité...) et la résilience alimentaire et agricole du territoire (pérennisation de l'élevage extensif, adaptation des pratiques agricoles...). Face à ces enjeux croissants, la collectivité a progressivement diversifié ses expertises et moyens de pilotage au sein de la direction transition écologique et climatique pour accompagner la traduction stratégique des volontés politiques dans ces domaines, et pour piloter les actions associées. Cette diversification s'est accompagnée d'un projet de ré-organisation, ciblant notamment la création d'une unité milieux aquatiques, naturels et agricoles, afin d'aborder ces écosystèmes naturels et leurs usages anthropiques dans une approche globale.

C'est dans ce contexte ambitieux que la DTEC recrute, en emploi permanent, un responsable d'unité Milieux Aquatiques, Naturels et Agricoles, en charge de l'animation du service associé, composé de cinq personnes, à savoir quatre chefs de projet (biodiversité, plan marais, agriculture-alimentation, risques littoraux) et un conducteur d'opération trame verte et bleue.

Activités principales :

Placé.e sous la responsabilité de la directrice Transition Ecologique et Climatique, vous assurerez les activités suivantes :

- Manager et animer le service Milieux Aquatiques, Naturels et Agricoles :
 - Fédérer et animer le service, faire vivre la transversalité au sein de l'équipe,
 - Accompagner les collaborateurs dans l'exercice de leurs missions (sécuriser les orientations et processus méthodologiques, accompagner le processus de décision stratégique, coordonner les plannings entre les différents programmes, s'assurer de l'alignement politique...), en adaptant le niveau d'accompagnement selon le degré d'autonomie des collaborateurs,
 - Assurer le pilotage budgétaire à l'échelle du service, monter et suivre les dossiers de subvention
 - Valoriser et communiquer sur les programmes du service, en interne et en externe, en collaboration avec le service Stratégie TE et mobilisation,
- Piloter la stratégie milieux aquatiques, naturels et agricoles

En étroite collaboration avec le personnel de l'unité :

- Construire, animer et conduire la politique des milieux aquatiques, naturels et agricoles, incluant le volet risques naturels (protection des inondations, submersion marine, érosion trait de cote...) en cohérence avec le projet de territoire porté par les élus, et les autres programmes stratégiques de la DTEC (PCAET, ZIBAC,...), et plus généralement de la collectivité,

- Participer à la bonne intégration de cette politique environnementale au sein des documents de planification de l'agglomération (PLUI, PDU...) et des directions sectorielles (habitat, mobilité, espace public...),
 - Assister et conseiller les élus thématiques, et la direction, dans le portage stratégique de cette politique, traduire leurs orientations, les décliner d'un point de vue opérationnel, et coordonner la mise en œuvre des actions associées,
 - Participer activement à la coordination inter-service au sein de la DTEC, exercer un reporting régulier et efficient auprès de la direction,
- Focus Milieux aquatiques :

Le territoire de Saint-Nazaire Agglo est réparti sur deux bassins versants : le bassin versant Brière Brivet, pour lequel la compétence GÉMAPI est déléguée depuis 2017 au Syndicat de Bassin Versant du Brivet, et le bassin versant littoral dont l'exercice de la compétence est assuré par l'agglomération. Ainsi, le responsable d'unité assurera la construction et l'animation de la politique de l'eau dans le cadre de l'exercice de la compétence GÉMAPI :

- Porter la vision stratégique de l'agglomération sur l'exercice de la compétence GÉMAPI,
- Contribuer activement aux travaux des partenaires institutionnels (SYLOA, SBVB, ANEL, GIP etc.), et garantir la traduction des stratégies et règlements associés dans les politiques de l'agglomération,
- Monter les plans de financements, participer à la programmation et au suivi des contractualisations avec les partenaires territoriaux (Agence de l'eau, Feder, POI Plan Loire...),
- Assurer la mise en œuvre des actions liées aux milieux aquatiques en maîtrise d'ouvrage SNA, en collaboration avec le technicien TVB et d'autres directions opérationnelles concernées (direction cycle de l'eau, paysage et nature en ville...), et suivre celles portées par le SBVB,
- Sur l'approche prévention, le responsable d'unité s'appuyera sur le chef de projet adaptation et risques naturels, en charge des stratégies et programmes associés au risque de submersion marine et d'érosion du trait de côte.

Profil recherché

- Vous disposez d'une formation supérieure bac +5 dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondation (GEMAPI), ou formation de type ingénieur en génie de l'environnement,
- Vous présentez des compétences en gestion de projets, et possédez de l'expérience éprouvée en matière de pilotage de projets en lien avec le génie écologique,
- Vous avez des capacités avérées d'animation et de dialogue territorial,
- Vous êtes familier·ère avec le monde des collectivités locales et de l'action publique.
- Vous avez le sens des responsabilités,
- Vous êtes méthodique, organisé·e et rigoureux·se dans vos activités professionnelles et dans vos productions rédactionnelles.
- Vous avez l'esprit d'équipe, des qualités relationnelles reconnues et faites preuve d'ouverture d'esprit.
- Vous faites preuve d'autonomie, de dynamisme et êtes force de propositions.
- Vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook), et SIG (QGIS)

Le permis B est obligatoire.

Nous vous proposons :

- Un régime indemnitaire motivant et une prime annuelle de 1712.06 € brut.
- Une organisation du temps de travail souple (télétravail et aménagement du temps de travail possibles).
- 27 jours de congés annuels, 6 jours de RTT (dont la journée de solidarité) et 9 jours d'ATT.
- Une participation à vos cotisations mutuelle santé (si elle est labellisée) et prévoyance.
- Une prise en charge de 75% de votre abonnement aux transports en commun.
- Un forfait mobilité durable si vous venez travailler en covoiturage, à vélo ou en mode alternatif.
- Un restaurant collectif aux tarifs avantageux.
- Un accès aux prestations du COS (comité des œuvres sociales).

Les candidatures sont à adresser jusqu'au **17 janvier 2024**,
par mail à recrutement@saintnazaireagglo.fr en indiquant le titre de l'annonce et la référence **2023/0161**.

Merci de joindre un CV et une lettre de motivation.

A réception de votre candidature par mail, il vous sera envoyé un accusé de réception (merci de vérifier vos spams).

Les entretiens se tiendront **le 26 janvier 2024**.

Emploi ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique (mutation, détachement ou inscrits sur liste d'aptitude) puis aux agents contractuels ainsi qu'aux candidats reconnus travailleurs handicapés dans les conditions prévues par l'article 38 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.